



Cours de pratique instrumentale dès 7 ans :

- Clarinette
- Cor
- Flûte traversière
- Guitare
- Percussions
- Piano
- Saxophone
- Trombone
- Trompette
- Violon
- Musiques traditionnelles :
 - Accordéon diatonique
 - Violon

Pratiques collectives :

- Chant, chorale
- Musiques actuelles
- Orchestre
- Théâtre

Eveil enfants de 5 à 6 ans :

- Eveil musique et danse
(enfants nés en 2012 et 2013)



Tarifs 2018-2019

Conservatoire Saint-Flour Communauté

11, Rue de Belloy - 15100 SAINT-FLOUR
Tél : 04 71 60 32 02
Mail : conservatoire@saintflourco.fr

TARIFS D'INSCRIPTION 2018/2019								ENFANTS
Applicable à tout élève ayant moins de 18 ans ou ayant entre 18 et 25 ans sur présentation d'une carte d'étudiant en cours de validité. Pour les élèves ne remplissant pas ces conditions, il sera appliqué la grille tarifaire "adultes" suivante :								
TARIFS Saint-Flour Communauté							TARIFS hors Saint-Flour Communauté	
Musiques d'ensemble / Hors cursus / Cours collectifs								
Les activités "Musiques Actuelles" et "Chœur et orchestre" sont gratuites pour les élèves inscrits au Conservatoire Saint-Flour Communauté en cursus musical. Pour tous les autres élèves, les tarifs sont les suivants :								
Quotient familial	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Tarif unique
Musiques actuelles	100 €							170 €
Musiques traditionnelles	250 €							350 €
Chœur et orchestre	40 €							60 €
Théâtre	100 €							170 €
Formation Musicale								
Quotient familial	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Tarif unique
1er cycle : cours de 1h	45 €	56 €	79 €	97 €	117 €	153 €	184 €	300 €
2ème cycle : cours de 1h30	50 €	62 €	86 €	107 €	123 €	168 €	202 €	350 €
3ème cycle : cours de 2h	59 €	73 €	102 €	125 €	148 €	199 €	239 €	400 €
Pratique instrumentale								
Quotient familial	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Tarif unique
1er cycle et les 2 premières années du 2ème cycle : cours de 30 min	90 €	112 €	157 €	194 €	230 €	306 €	367 €	500 €
2ème cycle (sauf les 2 premières années) : cours de 45 min	113 €	141 €	196 €	240 €	281 €	383 €	459 €	600 €
3ème cycle : cours de 1h	135 €	168 €	236 €	287 €	337 €	459 €	551 €	700 €
Pédagogie de groupe								
Quotient familial	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Tarif unique
1er cycle : cours de 45 min à 1h	77 €	95 €	133 €	165 €	196 €	260 €	312 €	425 €
2ème cycle : cours de 45 min à 1h	96 €	120 €	167 €	204 €	239 €	326 €	390 €	510 €
Classe d'éveil (enfants nés en 2012 et 2013)								
Quotient familial	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Tarif unique
Cours collectif de 45 min	45 €	56 €	79 €	82 €	82 €	82 €	82 €	300 €

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription

- 1/ La fiche d'inscription dûment complétée.
- 2/ La copie d'un justificatif d'imposition ou de non-imposition sur le revenu 2017 (revenus 2016), indiquant clairement le revenu fiscal de référence et le nombre de parts.
En cas de concubinage, PACS, vie maritale, la copie d'un justificatif d'imposition sur le revenu des deux conjoints. Cette demande peut être effectuée auprès des finances publiques.
- 3/ Un justificatif de domicile en cas de non transmission du justificatif d'imposition.
- 4/ La photocopie du livret de famille (toutes les pages).
- 5/ Un RIB + autorisation de prélèvement dûment complétée et signée.

TARIFS D'INSCRIPTION 2018/2019								ADULTES
Musiques d'ensemble / Hors cursus / Cours collectifs								
Les activités "Musiques Actuelles" et "Chœur et orchestre" sont gratuites pour les élèves inscrits au Conservatoire Saint-Flour Communauté en cursus musical. Pour tous les autres élèves, les tarifs sont les suivants :								
TARIFS Saint-Flour Communauté							TARIFS hors Saint-Flour Communauté	
Quotient familial	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Tarif unique
Musiques actuelles	100 €							170 €
Musiques traditionnelles	250 €							350 €
Théâtre	120 €							190 €
Chœur et orchestre	40 €							60 €
Formation Musicale								
Quotient familial	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Tarif unique
Cours de 45 min	63 €	79 €	110 €	136 €	164 €	215 €	257 €	350 €
Pratique instrumentale								
Quotient familial	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Tarif unique
Cours de 30 min	126 €	157 €	220 €	272 €	322 €	429 €	515 €	650 €
Pédagogie de groupe								
Quotient familial	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Tarif unique
1er cycle : cours de 45 min à 1h	107 €	133 €	187 €	231 €	274 €	365 €	438 €	553 €
2ème cycle : cours de 45 min à 1h	133 €	167 €	234 €	286 €	334 €	456 €	547 €	638 €

Conditions d'application du quotient familial

Les familles résidant sur le territoire de Saint-Flour Communauté, et celles justifiant du paiement d'impôts locaux sur la collectivité pour l'année N-1, participent au coût de l'enseignement musical, selon une tarification individualisée établie en fonction des ressources de la famille : le quotient familial.

Celui-ci est déterminé par le rapport entre le revenu fiscal de référence et le nombre de parts du foyer. Les personnes ne fournissant pas ou omettant de fournir un justificatif d'imposition ou de non-imposition se verront appliquer le tarif de la tranche maximale (classe 6).

Classes de quotient familial

Classe 0 : quotient familial de 0 € à 6 000 €
 Classe 1 : quotient familial de 6 001 € à 8 000 €
 Classe 2 : quotient familial de 8 001 € à 11 000 €
 Classe 3 : quotient familial de 11 001 € à 15 000 €
 Classe 4 : quotient familial de 15 001 € à 19 000 €
 Classe 5 : quotient familial de 19 001 € à 26 000 €
 Classe 6 : quotient familial supérieur ou égal à 26 001 €

Conditions particulières

- 1/ Des frais d'adhésion de 10 € s'appliquent en plus du tarif annuel.
- 2/ Une réduction de 15% sera appliquée à partir de 2 activités ou plus pratiquées, le pourcentage de réduction s'appliquant sur l'activité la plus chère.
- 3/ Le Conservatoire Saint-Flour Communauté accepte les contremarques suivantes :
 * PASSCANTAL (pour les 3-17 ans, chèque à demander auprès du Conseil départemental).
 * PASS'ACTIV'JEUNES (pour les 6-18 ans, chèque à demander auprès de Saint-Flour Communauté).
- 4/ Tout élève inscrit à l'école l'est pour une année scolaire et est tenu de payer l'ensemble des frais annuels d'enseignement. En cas de maladie prolongée validée par un certificat médical, ou de déménagement hors territoire de la communauté de communes des représentants légaux pour raisons professionnelles ou familiales, une remise totale ou partielle des frais annuels d'enseignement peut être consentie à la demande des intéressés par courrier avec accusé de réception et sur présentation des justificatifs. Aucune autre cause de remboursement ne sera retenue. **Toute année commencée est due.**